

*Nous réussissons à faire de cette colonie l'entrepôt général du commerce de l'Asie.*

*Mais surtout libérez-nous de Dumas.*

Le 18 juin 1768 - Lettre de Poivre au ministre.

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/22, f°142.

---

A l'Isle de France, le 18 juin 1768.

Monseigneur,

Il n'y a pas de doutes que nous réussissons suivant vos vues à faire de cette colonie l'entrepôt général du commerce de l'Asie, si je pouvais y protéger celui des armateurs particuliers pendant quelques années ; mais les violences de M. Dumas, la restriction qu'il met à l'ordonnance de Sa Majesté pour la liberté du commerce, ses menaces continuelles envers tous les habitants, enfin toute sa conduite dégoûtent tellement les armateurs particuliers, que tous cherchent à fuir et sont décidés à nous abandonner malgré les efforts que je fais pour les retenir, en les exhortant à attendre vos ordres avec patience.

Il est certain qu'avec les connaissances que j'ai des différents commerces qui peuvent se faire dans toutes les parties de l'Inde, s'il y avait ici un commandant tel que M. de Bellecombe par exemple qui fut un homme doux et désintéressé, le commerce particulier prospérerait quoiqu'il n'y ait pas d'argent dans l'île. Les armateurs iraient d'un port dans un autre, ils commenceraient par des voyages à la côte de Madagascar, à l'île d'Anjouan, aux Maldives et autres lieux semblables où avec peu de mise dehors on peut faire beaucoup de profits et exportant leurs cargaisons à la côte de Coromandel et à Bengale, ils y prendraient d'autres chargements qui leur seraient payés en argent effectif soit aux îles Philippines soit à Yeda [Queda] dans la mer Rouge ou à Bassora dans le golfe Persique.

Par la suite de toutes ces opérations pour lesquelles je leur donnerais toutes les connaissances nécessaires, nos armateurs particuliers seraient dans le cas de rapporter ici des sommes considérables en espèces réelles qui leur donneraient de grandes facilités pour de plus grandes entreprises, et il en résulterait un avantage très grand pour ces colonies.

Les armateurs devenus un peu pécunieux construiraient ici de grands magasins qu'il leur serait facile par la suite de pourvoir abondamment en toutes sortes de marchandises de l'Asie. Alors les vaisseaux qui nous viendraient de France trouveraient ici sans aller plus loin de quoi s'assortir en marchandises de l'Inde, ils épargneraient des frais et des risques de voyage considérables, ils seraient toujours assurés de doubler le cap de Bonne-Espérance dans la belle saison, et notre commerce national avec l'Asie deviendrait à tous égards beaucoup plus facile par la médiation de l'Isle de France qui en serait l'entrepôt.

Cette île étant très saine et les voyages étant moins longs, l'Etat perdrait beaucoup moins de matelots. Les équipages de tous les bâtiments qui resteraient ici pour y prendre leurs cargaisons y consommeraient nos denrées dont l'abondance et le superflu ne tarderont pas à nous être à charge, avec un nombre suffisant de consommateurs. L'agriculture de cette colonie prendrait une nouvelle vigueur, les productions se multiplieraient et l'activité du commerce donnerait une nouvelle vie à ces deux colonies.

Vous avez vu, Monseigneur, par une de mes lettres précédentes que dès l'année dernière, un seul armateur associé avec des négociants de Bengale, a fait venir ici une cargaison de près de 800 mille livres.

Depuis ce temps, il nous est arrivé beaucoup de marchandises de la côte de Coromandel par le vaisseau *l'Adour* et nous attendons encore un vaisseau particulier de Bengale avec une riche cargaison. Tous ces armements trouveront certainement ici beaucoup de perte, parce que la colonie n'est pas encore montée ; mais ces entreprises, quoique ruineuses pour ceux qui les font dans ce moment, vous annoncent la possibilité de former ici un entrepôt considérable.

Il est certain que si dans le moment présent nous avions ici de vastes magasins, si nous étions assurés qu'il nous vint de France des vaisseaux pour prendre des chargements en marchandises de l'Inde, les armateurs particuliers seraient dans le cas de nous préparer ici des cargaisons pour plusieurs millions à ces bâtiments de France.

Les Anglais qui possèdent des richesses immenses dans le Bengale et qui ne savent comment faire passer leurs fonds en Angleterre fourniraient eux-mêmes de riches cargaisons à un intérêt maritime très modique, et nos armateurs n'auraient d'autre dépense à faire que celle de l'armement de leurs vaisseaux pour aller recevoir de la main des Anglais les chargements qu'ils rapporteraient et qui leur procureraient un fret bien capable de les dédommager. Nos armateurs chargeraient de leur côté quelques balles et par de petits profits accumulés, ils parviendraient bientôt à faire des chargements pour leur compte.

Alors la colonie serait dans toute sa force, surtout, si comme nous avons lieu de l'espérer, son sol produisait un objet de richesse tel que celui que je m'occupe de lui procurer. Alors l'Etat serait amplement dédommagé de ses dépenses, telles qu'elles puissent être, alors nous n'aurions plus à nous occuper que de sa conservation et l'île elle-même en fournit tous les moyens.

Voilà, Monseigneur, une perspective bien conforme à vos vues sur ces colonies, toutes mes connaissances me la font regarder comme possible et très bien fondée. Vous parviendrez certainement à rendre l'Isle de France l'entrepôt général de notre commerce en Asie, si vous envoyez ici les fonds nécessaires pour l'établir solidement et sans perte de temps, si pour l'exécution de vos grandes vues vous employez les grands moyens qu'elles exigent. Mais je vous prie d'observer que les moyens, même les plus grands que vous pourriez nous faire passer, deviendraient inutiles si vous laissez ces colonies sous le despotisme aveugle d'un commandant sans vues et sans principes tel que celui que nous avons aujourd'hui. Je voudrais au moins que le commandant quel qu'il soit, s'il n'a pas les connaissances nécessaires, s'il n'a pas les principes et les vues que vous pourriez désirer, je voudrais, dis-je, que ce fut au moins un homme honnête et désintéressé qui ne s'opposât pas à mes opérations et qui me laissât avancer vers l'exécution de votre plan.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port-Louis, Isle de France

Le 18 juin 1768

\* \* \*